



D!CRIM

DOCUMENT D'INFORMATION
COMMUNAL SUR LES
RISQUES MAJEURS



DOCUMENT À CONSERVER

INFORMER
CONNAÎTRE en cas de catastrophe
RÉAGIR

Août 2025

Chères Lavinoises, chers Lavinois,

La sécurité et la protection constituent les préoccupations majeures de l'équipe municipale.



L'objectif de cette brochure est de communiquer les informations relatives aux risques encourus sur la commune et leur localisation ainsi que les consignes de sécurité à connaître.

Elle mentionne les événements historiques et les actions menées afin de réduire les éventuelles conséquences.

Je vous invite à lire attentivement le contenu de ce Document d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM) et à le conserver précieusement.

Les bons réflexes permettent d'être acteur de sa propre sécurité, celle de sa famille ainsi que de l'effort collectif.

Bonne lecture !

Mme le Maire,
Brigitte DELHIER

Références réglementaires :

- Articles L. 125-2 et R. 125-9 à R. 125-11 et R. 125-13 à R. 125-14 du code de l'environnement.

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Un risque majeur peut entraîner de lourds dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement.

Il se caractérise par :

- sa faible fréquence,
- sa gravité : nombreuses victimes et importants dégâts.

L'aléa, évènement potentiellement dangereux, n'est un risque que s'il s'applique à une zone où des enjeux humains, économiques, environnementaux ou patrimoniaux sont présents.

On distingue plusieurs catégories de risques majeurs, notamment les risques naturels, technologiques et sanitaires.

Naturels

INONDATION



PAGE 6

INCENDIE



PAGE 8

SÉISME



PAGE 10

MOUVEMENT DE TERRAIN



PAGE 12

CAVITÉS SOUTERRAINES



PAGE 15

RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES



PAGE 16

SÉCHERESSE



PAGE 17

GAZ RADON



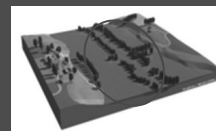
PAGE 18

RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE



PAGE 19

Aléa X Enjeux



=

Risque



*À noter que le
changement
climatique tend à
augmenter la
fréquence et la
gravité des risques
majeurs.*



*Tempête / orage,
vent violent,
précipitations
continues, grêle,
verglas, neige,
grand froid,
canicule*

Technologiques

**TRANSPORT DE
MATIÈRES DANGEREUSES**
Marchandises, canalisations...



PAGE 20

**RISQUE
INDUSTRIEL**



PAGE 22

**RISQUE
NUCLÉAIRE**



PAGE 23

POLLUTION DES SOLS



PAGE 24

RISQUE MINIER



PAGE 25

Sanitaires

**CANICULE -
GRAND FROID**



PAGE 26

PANDÉMIE



PAGE 28

**SANTÉ -
ENVIRONNEMENT**



PAGE 29

↓
*Allergies,
maladies
vectorielles,
etc.*

Autre

TERRORISME



PAGE 35

**PROCÉDURE
D'INDEMNISATION
PAGE 37**

**INFORMATION DES
ACQUÉREURS ET DES
LOCATAIRES (IAL)
PAGE 38**

**RÉDUIRE LA
VULNÉRABILITÉ
DE SA MAISON
PAGE 39**

**PLAN
INDIVIDUEL DE
MISE EN SÛRETÉ
(PIMS)
PAGE 40**

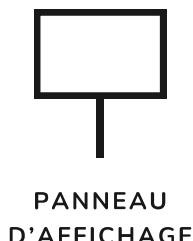
**KIT
D'URGENCE
72H
PAGE 41**

Informations diverses

Historique des arrêtés de reconnaissance catastrophes naturelles :

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983
NOR19821224	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/11/1982	26/12/1982
NOR19821224	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/10/1982	26/12/1982

LES MOYENS D'ALERTE



Envoi automatique de notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger.

La commune ne dispose pas des moyens d'alerte suivants :

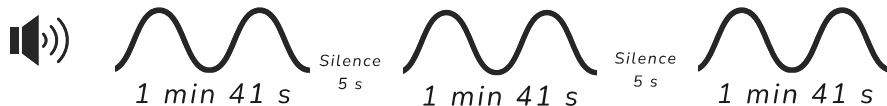


Signal national d'alerte

Exercice



Alerte



Fin d'alerte



Point de rassemblement

Un point de rassemblement a été retenu :

MAIRIE
1 rue de la mairie



LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER



RESTER INFORMÉ EN ÉCOUTANT LA RADIO

Ici Besançon
France Inter
France Info



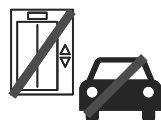
NE PAS ALLER CHERCHER LES ENFANTS À L'ÉCOLE déjà pris en charge par les enseignants, afin de libérer les voies de circulation pour les secours



NE PAS TÉLÉPHONER, SAUF URGENCE afin de libérer les lignes pour les secours



RESPECTER LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



NE PAS PRENDRE LA VOITURE afin de libérer les voies de circulation pour les secours
NE PAS PRENDRE L'ASCENSEUR afin de ne pas rester bloqué

LES NUMÉROS ET SITES UTILES

15
SAMU

17
POLICE
GENDARMERIE

112
APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN

114
N° D'URGENCE
POUR SOURDS ET
MALENTENDANTS

18
POMPIERS

Mairie : 03 84 92 16 15

<https://lavigney.fr/>

Préfecture : 03 84 77 70 00

Vigicrues : <https://www.vigicrues.gouv.fr/>
Météo France : <https://meteofrance.com/>
Géorisques : <https://www.georisques.gouv.fr/>

CONSIGNES GÉNÉRALES